

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ADRESSE AU ROI.

SIRE.

Il n'est pas d'homme sincèrement religieux qui ne gémissent de voir les funestes dispositions où le parti philosophique est enfin parvenu, par de longs efforts, à amener les esprits. Il a travaillé longtemps sans bruit; il juge apparemment que le moment est venu d'agir avec moins de mesure. Ce qui s'est passé dans la Chambre des Députés, le 3 du courant, peut nous en donner la preuve.

On y a commencé d'attaquer une Société célèbre par le bien qu'elle a fait dans le monde, comme par les contradictions auxquelles elle a été en butte dès son origine: il paraît que sa destinée est celle même du Sauveur, dont elle porte le nom.

Dans cette séance, qui deviendra tristement célèbre, 1^o. on a mis en principe que nos lois proscriaient la compagnie de Jésus; 2^o les ministres ont promis de procurer, quoique avec ménagements et avec prudence, l'exécution des lois. La conséquence de ces deux prémisses est évidemment que les Jésuites ne doivent pas être soufferts en France.

Sire, c'est un apanage glorieux des évêques, d'être appelés à réclamer pour la justice et à protéger les opprimés, quels qu'ils puissent être.

Si ceux qu'on opprime sont revêtus d'un caractère sacré, les défendre est pour nous un devoir.

Ce devoir devient plus glorieux si les oppresseurs ont pour but de parvenir avec moins d'obstacle à ruiner la religion elle-même; ces trois circonstances se trouvent ici réunies.

Pour se convaincre de l'innocence des membres de la Compagnie de Jésus, on n'a qu'à considérer qui l'accuse, la nature des accusations, l'acharnement des accusateurs.

Il y aura bientôt un siècle que la secte philosophique qui conspirait pour le renversement des autels et du trône, crut ne pouvoir mieux faire que de commencer par dissoudre la Compagnie de Jésus, qui se présentait comme le premier boulevard de la religion: c'est là un fait depuis long-temps reconnu. Un livre qui parut alors sous ce titre: *De la destruction des Jésuites*, nous dit clairement quelle était la pensée des philosophes. On y dit que *l'esprit monastique est le fléau des Etats, qu'il faut commencer la destruction par les Jésuites, comme les plus puissants*.

Le plan fut suivi et conduit à sa fin: mais après la destruction de cette Société, vint, comme on le sait, celle de tous les instituts religieux, puis celle de la religion, et enfin le renversement du trône et de l'ordre social tout entier.

Aujourd'hui, comme dans le siècle dernier, qui sont les accusateurs des Jésuites, sinon des philosophes semblables à ceux du dix-huitième siècle, des hommes ennemis déclarés de la religion et du clergé? on n'a qu'à lire leurs écrits, qu'à écouter leurs déclamations de tous les jours.

Leur acharnement à décrier les membres de la Société, à publier contre eux d'infâmes feuilletons remplis de calomnies atroces autant qu'absurdes, ne dit-il pas assez le but et le cas qu'il faut faire de leurs députations?

Où sont d'ailleurs les crimes que l'on reproche à ces religieux? Si ces crimes sont réels, pourquoi n'a-t-on pas poursuivis les coupables?

On les avait accusés d'avoir des opinions contraires à la sûreté de la personne des rois, d'enseigner une morale corrompue. L'assemblée du clergé, en 1762, a répondu à cette accusation en parlant au Roi: "L'enseignement que les Jésuites font dans nos diocèses est public; des personnes de tous états et de toutes conditions sont témoins de ce qu'ils enseignent: nous osons assurer à Votre Majesté qu'on ne les a jamais accusés auprès de nous de tenir la doctrine qu'on leur impute."

Or, ces hommes que l'on poursuit avec tant de violence, sont revêtus du sacerdoce: ils en pratiquent fidèlement les devoirs, et ajoutent aux vertus sacerdotales celles qui appartiennent à la perfection religieuse. C'est apparemment le vrai motif de la haine qu'on leur a vouée. Pourrions-nous ne pas prendre leur défense auprès de Votre Majesté et devant le public? Notre silence seul semblerait les accuser. Le religion d'ailleurs doit souffrir un dommage incalculable de leur dispersion."

La grande plaie de la religion parmi nous, même dans les diocèses où les vocations ecclésiastiques sont moins rares, est le trop petit nombre des ministres des autels. En supposant même que toutes les églises ayant titre de cures, de succursales et même de vicariats, fussent pourvues de leurs titulaires, le nombre des prêtres serait encore insuffisant pour satisfaire aux besoins

spirituels des fidèles. Dans tous les temps les communautés religieuses, sont venues au secours des prêtres séculiers, quoique bien plus nombreux autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui. De tous ces anciens auxiliaires des pasteurs il ne nous reste que les prêtres de la Société que l'on veut proscrire. Toujours sous la direction des ordinaires, ils se rendent utiles à nos diocèses en mille manières: les dissoudre, ce serait enlever à un grand nombre de catholiques la possibilité de remplir leurs devoirs de religion. Quelle impression funeste une telle mesure ne produirait-elle pas sur l'esprit des fidèles? En voyant chasser les prêtres à qui ils avaient confié le secret de leur conscience, en voyant fermer leurs églises, ils concluraient, sans hésiter, que la religion est décidément persécutée.

Le dommage causé à la religion s'étendrait plus loin encore. La Société des Jésuites est comme une pépinière de missionnaires destinés à porter la foi jusqu'aux extrémités de la terre. Or, la France a la gloire, plus qu'aucun autre royaume, d'enfanter un grand nombre de ces âmes héroïques qui renoncent à tout ce qu'elles ont de plus cher en ce monde pour aller travailler à la conversion des nations infidèles: les bannir de la France serait donc tarir une source abondante de ces hommes apostoliques, et laisser dans les ombres de la mort, dans la barbarie, les malheureux peuples qui auraient reçu par eux, avec les lumières de l'Évangile, les avantages de la civilisation.

Sire, nous n'avons fait valoir jusqu'ici que les considérations prises dans les grands intérêts de la religion, et ce sont bien aussi les plus importantes: nous n'avons encore rien dit de l'illégalité des rigueurs dont on menace les membres de la Société, et des droits qu'ils ont aux libertés promises à tous les citoyens. Ils ont été défendus à la tribune sous ce rapport avec beaucoup d'éloquence; mais l'on ignore si l'on a fait une observation qui, à mon avis, doit être d'un grand poids en leur faveur. Il y a dix-sept ans, à l'époque des ordonnances qui leur interdirent l'enseignement, on les laissa jouir de toutes les autres libertés civiles; sous l'Empire, il y a plus de trente ans, Bonaparte se borna également à ordonner la fermeture de leur collège: comment aujourd'hui ose-t-on exhumer contre eux des lois rendues à une époque de terreur et de sang, dont il faudrait, s'il était possible, éteindre à jamais la mémoire?

Le respect des libertés publiques et les grands intérêts de la religion militent donc, Sire, contre les mesures auxquelles on veut pousser votre gouvernement.

Quant à ces vaines protestations qui ont été faites, qu'en parlant contre les Jésuites ce n'est pas à la religion qu'on en veut, croit-on que nous ayons assez peu d'expérience pour nous arrêter à ces beaux discours?

Par cela seul qu'on fait de telles déclarations, on prouve qu'on sent le besoin de les faire.

Qu'avons-nous vu, d'ailleurs, pendant toute la Révolution? que ses auteurs nous ont toujours dit le contraire de ce qui était. Quel éloge pompeux Mirabeau ne fit-il pas de la religion catholique au moment même où il travaillait à l'enlever à la France? Vouloir, disait-il, la déclarer *Religion de l'Etat*, c'est comme si l'on croyait avoir besoin de dire que le soleil nous éclaire. Dans quels termes éloquents ne peignait-il pas les travaux apostoliques des curés de campagne, et quelles magnifiques promesses ne leur fit-on pas à cette époque?

Les fabricateurs de constitution civile du clergé ne disaient-ils pas qu'ils voulaient rendre à l'Église sa pureté primitive?

Du reste, nos adversaires d'aujourd'hui se mettent peut-être moins en peine de dissimuler leurs sentiments. M. Thiers n'a pas craint de justifier de toute erreur la *constitution du clergé*, condamnée cependant par le Saint-Siège comme *un amas de plusieurs hérésies*. Il est allé plus loin; il s'est présenté comme le défenseur de la philosophie de Rousseau et de Voltaire.

Que signifient d'ailleurs les déclamations anti-religieuses de MM. Michelet, Quinct, et celles de tant de journaux impies qui remplissent dans ce moment le rôle que remplissaient, en 89, les *Mercier*, les *Carsa*, les *Camille-Desmoulins*, et qui, comme leurs devanciers, préparent, par leurs calomnies quotidiennes contre le clergé, la chute de la foi catholique? De tels écrivains oseront-ils bien nous dire qu'ils n'en veulent pas à la religion, mais seulement aux Jésuites?

N'en voulaient-ils qu'aux Jésuites, notre devoir serait encore de défendre cette Société à jamais célèbre par la beauté admirable de sa consti-

tution, par les vertus incorruptibles de ses membres, par les peuples sans nombre qu'elle a convertis à la vraie foi, par ces hordes sauvages que ses missionnaires surent si bien civiliser, et secourir d'un gouvernement paternel, et si parfait qu'ils eussent été regardés comme des dieux, s'ils n'avaient enseigné à ces peuples, comme la première de toutes les vérités, qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur de toutes choses, qui mérite seul nos adorations.

Ce devoir, Sire, nous ne serons pas moins fidèle à le remplir que ne le furent, il y a près d'un siècle, dans des circonstances semblables, les évêques de France, nos illustres prédécesseurs.

Quoique nous n'ayons pas pu consulter nos collègues dans l'épiscopat, nous ne craignons pas de dire à Votre Majesté, comme l'assemblée du clergé de 1762 à Louis XX :

« Sire, en vous demandant aujourd'hui la conservation des Jésuites, nous avons l'honneur de présenter à Votre Majesté le vœu unanime de toutes les provinces ecclésiastiques de son royaume. Elles ne peuvent envisager sans alarmes la destruction d'une société de religieux recommandables par l'intégrité de leurs mœurs, l'austérité de leur discipline, l'étendue de leur travail et de leurs lumières, et par les services sans nombre qu'ils ont rendus à l'Église et à l'État. Cette société, Sire, depuis la première époque de son établissement, n'a cessé d'éprouver des contradictions : les ennemis de la foi l'ont toujours persécutée. »

Sire, c'est ce qu'ils font encore.

En conséquence, nous nous inscrivons en faux contre les imputations faites à la Société des Jésuites, dont les constitutions, depuis longtemps approuvées par l'Église, respirent le plus pur esprit de l'Évangile, et ont fourni un grand nombre de saints.

Nous déclarons que leur dispersion causerait un très grand dommage à la religion, dont elle préparerait de nouveau parmi nous le renversement.

En même temps nous protestons, Sire, à Votre Majesté, que d'après notre conviction intime, si elle peut craindre pour la stabilité de son trône, c'est de la part des hommes irréguliers et ennemis de l'ordre, et non de la part des Jésuites, qu'elle doit concevoir une pareille crainte.

Aussi est-ce à Votre Majesté que nous recourons pour conjurer les orages qui nous menacent.

Toulouse, le 26 mai 1845.

† P.-T.-D., ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

BULLETIN.

Mission de l'Orégon (suite).

— Monseigneur F. N. Blanchet, vicaire apostolique pour l'Orégon, part ce matin pour Boston, afin de s'y embarquer pour l'Europe, sur le steamer du 19.

— Nous avons quitté les missionnaires occupés pendant l'hiver, chacun à la desserte de leurs postes respectifs du Wallamette et du Cowlitz. Cependant malgré les fatigues de l'été, malgré l'éloignement de ces deux postes et les périls du voyage pour se rendre pendant l'hiver de l'un à l'autre, cela n'empêcha point M. Blanchet d'aller visiter son confrère. Son dévouement faillit lui coûter cher. Le 16 décembre, en remontant la rivière Wallamet, qui était alors gonflée par les pluies de l'hiver, lorsqu'il fut au haut de la chute, il vit son canot chavirer et les sept personnes qui étaient dedans entraînés par le courant. La Providence ne permit pas qu'aucune d'elle ne périt. Pour lui, une heureuse circonstance avait aussi permis qu'il fût hors du canot, au moment de l'accident, et qu'il évitât ainsi ce danger.

Au printemps de 1842, tandis que M. Blanchet était occupé à faire le catéchisme au Wallamet, et M. Demers à la desserte des fidèles de Vancouver, ils furent agréablement surpris par l'arrivée du R. P. de Smet, qui était descendu de chez les Têtes-Plates pour pouvoir les rencontrer et se concerter avec eux. Cet intrépide missionnaire, en descendant la Colombie, non loin de Colville, où il s'était embarqué sur une berge, avait failli périr et il ne devait son salut, comme M. Blanchet, qu'à la bonté de la Providence qui n'a pas permis qu'il fût dans la berge, lorsqu'elle fut submergée dans un rapide et qu'il eut la douleur d'y voir périr cinq hommes de l'équipage et d'y perdre tous ses effets.

Les trois missionnaires se réunirent, d'abord au Wallamet, puis à Vancouver, et ce fut en cette circonstance qu'ils formèrent les plans qui ont si merveilleusement tourné, depuis, à l'avantage et au succès de la religion parmi les Sauvages de l'immense territoire de l'Orégon.

Comme la Nouvelle Calédonie, qui est à 300 lieues de Vancouver, était menacée d'être envahie par la propagande protestante, il fut résolu que M. Demers se mettrait de suite en route pour s'y rendre. Il s'embarqua donc sur les berges de l'hon. Compagnie de la Baie d'Hudson et n'y arriva qu'après deux mois de voyage, de péril et de fatigue. Mais il en fut bien dédommagé : La mission était mûre dans cette terre lointaine. Les Sauvages le reçurent à bras ouverts et n'eurent rien de plus pressé que de se rendre à ses instruc-

tions. Le zèle missionnaire put leur donner les prières chrétiennes, traduites en leur langue, les leur faire apprendre, ainsi que plusieurs cantiques et leur donner l'explication de l'échelle cathédrale. Il était surprenant de voir avec quel empressement hommes, femmes et enfants rivalisaient d'ardeur et de zèle pour suivre les instructions et profiter de ces jours de grâces et de salut. On eut dit que ces malheureuses nations barbares avaient compris, d'avance, le besoin d'une religion révélée, l'excellence du christianisme et le bonheur et l'avantage qu'il y a d'être éclairé des lumières de l'Évangile. M. Demers put donc se convaincre que ces bons Sauvages ne le cédaient en rien en bonnes dispositions et en ferveur, à la tribu des Têtes-Plates, qui passe pour avoir un goût et un attrait tous particuliers pour la vertu. On peut bien supposer qu'avec de si belles dispositions, ces tribus ne manqueraient point de présenter leurs enfants au baptême et que M. Demers eut la consolation d'en baptiser un très grand nombre. Qu'il aurait donc été à souhaiter qu'on pût dès lors laisser un missionnaire parmi ces peuplades; mais comme le ministère de M. Demers n'était pas moins requis ailleurs que parmi eux, il lui fallut songer à les quitter le printemps suivant. Ces pauvres Sauvages ne purent s'empêcher de verser des torrents de larmes en voyant partir celui qu'ils appelaient leur père avec tant de consolation et de plaisir et qu'il leur avait en effet à si juste titre.

Pendant que M. Demers faisait de si beaux fruits dans la Nouvelle-Calédonie, le R. P. de Smet, qui s'était chargé de la pénible tâche de repasser les Montagnes Rocheuses, se remit en route dès le commencement de juillet. Il revint, en passant, sa mission de Ste. Marie et se rendit à St. Louis auprès du premier supérieur pour avoir de nouveaux renforts. Mais celui-ci, jugeant qu'il devenait nécessaire de prendre, de suite, des mesures plus efficaces, se contenta pour le moment de faire partir, pour la mission de Ste. Marie, les RR. PP. De Vos et Höcken, qui n'arrivèrent chez les Têtes-Plates, qu'à l'automne suivant en 1843; et retint le R. P. de Smet au moment de son départ avec les deux autres, afin de le faire passer en Europe. Il s'y rendit donc la même année 1843 et alla même jusqu'en Italie.

Depuis le départ de M. Demers pour la Nouvelle-Calédonie et celui du R. P. de Smet pour St. Louis, M. Blanchet qui était resté seul au bas de l'Orégon, se trouvait par conséquent chargé de toute cette partie. On comprend que Wallamet, Vancouver et Cowlitz devaient réclamer tour à tour sa présence et qu'il lui fallait encore avoir soin de tous les Sauvages des environs. Tout cet été fut donc pour lui, en quelque sorte, une course continuelle et il se voyait exposé à rester chargé de toute cette besogne encore tout l'hiver, sans avoir la consolation de pouvoir rencontrer M. Demers, si les prêtres, partis du Canada l'année précédente, n'arrivaient point dans l'automne à l'Orégon. Mais heureusement MM. Langlois et Bolduc, après un an de voyage depuis leur départ du Canada, arrivèrent enfin le 16 septembre au Wallamet.

Malgré les fatigues d'un si long voyage, les deux nouveaux missionnaires furent donc forcés de se mettre aussitôt à l'œuvre. Dès que la première communion fut faite à Wallamet, comme il fallait en faire faire autant à Vancouver, M. Blanchet s'y rendit avec M. Langlois. Ils y travaillèrent pendant quelque temps. Mais la saison de prendre ses quartiers d'hiver étant arrivée, M. Langlois retourna à Wallamet et M. Bolduc alla prendre soin de la mission du Cowlitz, qui ne pouvait se consoler de la perte de M. Demers, et pour qui le départ de ce missionnaire avait toujours été, depuis, un amer sujet de chagrin et de peine. M. Blanchet resta chargé de Vancouver, où les engagés de ce poste, leurs femmes et leurs enfants, ainsi que les Sauvages des alentours ne cessaient de réclamer son ministère. Les trois missionnaires passèrent donc l'hiver chacun dans leur poste et constamment occupés du soin de ces nouvelles chrétiens. Ce fut aussi cette même année, 1842, que les RR. PP. Jésuites fondèrent la mission de St. Joseph, à huit jours de marche, plus bas que la mission de Ste. Marie. Cette heureuse peuplade ayant eu le bonheur d'embrasser la foi, les RR. PP. furent assez heureux pour pouvoir y élever une chapelle, y bénir un grand nombre de mariages et y baptiser tous les enfants.

L'hiver de 1843 paraissant tirer à sa fin, M. Demers, après avoir parcouru les principaux postes de la Nouvelle Calédonie et pénétré jusqu'au Lac à Pours, comme nous l'avons déjà dit, se mit en route pour venir rejoindre ses confrères qui étaient au bas de la Rivière Colombie. Il laissa donc la Nouvelle Calédonie dans le mois de février et arriva au fort Vancouver au milieu

d'avril. Il eut beaucoup à souffrir du froid, le long de sa route. D'ailleurs la mauvaise nourriture, dont il avait été obligé de se contenter pendant tout le temps qu'il fut dans la Nouvelle Calédonie, où les vivres sont très-rare, l'avait considérablement épuisé et fait souffrir. Il arriva donc à Vancouver extrêmement fatigué. Cependant cela ne l'empêcha pas d'accepter la mission de la Baie Puget avec M. Bolduc, qui, dès le printemps, avait déjà été assez courageux pour aller seul visiter l'île de Vancouver et celle de Whitbaie. Mais cette mission ne put avoir lieu. Le besoin qu'on avait partout des missionnaires, les occupa tellement, qu'on fut obligé de la remettre à l'automne et encore conditionnellement, c'est-à-dire, si les prêtres, pour lesquels sir George Simpson avait accordé un passage sur les canots de l'hon. Compagnie, arrivaient. Mais comme il n'en arriva pas et que les engagés profitèrent seuls du passage, on fut forcé de renvoyer encore cette mission.

Cependant M. Blanchet et ses confrères, qui ignoraient la détermination qu'avait prise le Supérieur des Jésuites à St. Louis, de faire passer le R. P. Smet en Europe, s'attendaient de jour en jour à le voir reparaitre avec une nombreuse troupe d'ouvriers. Les RR. PP. De Vos et Hoeken, qui avaient été envoyés seuls, comme nous l'avons déjà dit, et qui n'arrivèrent qu'en septembre chez les Têtes-Blanches, passèrent l'hiver dans les missions du haut de l'Orégon. Ces pères, qui se trouvaient au nombre de cinq, travaillaient avec un succès qu'on pourrait dire merveilleux, tant la religion et la piété ont déjà changé les tribus qu'ils ont évangélisées et y ont jeté de profondes racines.

Cependant les quatre missionnaires du bas de l'Orégon ne manquaient pas d'ouvrage. L'accroissement qu'y prenait tous les jours le catholicisme, absorbait tout leur temps. Outre les fréquentes courses qu'il fallait faire pour évangéliser, instruire et fortifier les différentes petites peuplades qui avoisinent les trois principaux postes du Wallamet, de Vancouver et du Cowlitz, il fallait encore faire faire la première communion dans chacun de ces postes. Les missionnaires furent donc tellement occupés tout l'été, qu'il leur fut impossible de pouvoir visiter les peuplades éloignées, et malgré le désir qu'ils avaient d'aller fonder une mission à Whitbaie, ils furent encore forcés de renoncer à ce projet pour le moment, quoique plusieurs chefs fussent venus de cette contrée reculée pour obtenir cette faveur.

Quoique les missionnaires fussent constamment occupés dans les exercices du saint ministère, M. Blanchet trouva néanmoins le temps de faire élever à Wallamet une maison d'éducation. Cette bâtisse est due à la libéralité d'un M. Joseph Laroque, de Paris, qui eut la générosité de faire don de £200 à la mission de l'Orégon. En mémoire de ce bienfait et pour en perpétuer le souvenir, le petit collège reçut le nom de St. Joseph. Deux instituteurs, l'un pour le français et l'autre pour l'anglais, furent engagés, les classes furent ouvertes au mois d'octobre, et à leur ouverture, il y avait déjà vingt-huit pensionnaires. Ce fut M. Langlois qui resta à Wallamet et qui, avec le soin de la paroisse, fut encore chargé de diriger ce pensionnat. M. Blanchet alla passer l'hiver à Vancouver et M. Demers et Bolduc eurent le Cowlitz en partage, en attendant le P. de Smet. Cet établissement avait déjà tellement augmenté que les soins de ces deux missionnaires n'étaient véritablement pas trop pour lui.

Suite et fin d'un prochain numéro.

CANADA.

Incendies de Québec.— Parmi les souscriptions de Londres pour les Incendies de Québec, nous trouvons les noms suivans dans les journaux de Londres apportés par la dernière malle. En tête de cette liste est

Sa Majesté la Reine pour	£200	0	0
Le Prince Albert	100	0	0
La Corporation de Londres	500	0	0
Sir Robert Peel	100	0	0
Lord Bexley	500	0	0
Le très Honorable Edward Ellice, M. P.	50	0	0
Le Comte Rusbery	10	10	0
Messrs. Coutts & Co.	700	0	0
Messrs. Gosling et Sharpe	100	0	0
Messrs. Jones Loyd & Co.	100	0	0
Messrs. C. J. Hambro et Fils	52	10	0
Messrs. Barclay, frères et Cie.	50	0	0
Sir C. Forbes, Baronet	50	0	0
John Shuter, écr.	50	0	0

£2563 0 0

Le montant total souscrit à Londres d'après le *Shipping Gazette* du 18 ult. était de £7,500. Les souscriptions se continuaient dans les autres prin-

cipales villes du Royaume-Uni. Le Maire de Manchester a intimé à celui de Québec qu'il lui serait remis la somme de £3000 recueillis chez lui.

A cette époque on ne savait point encore à Londres la nouvelle du second incendie de Québec.

Nous extrayons de la correspondance de la *Gazette de Québec* les détails suivans.

« Je ne suis pas en état, dit le correspondant, de vous dire encore le montant des sommes recueillies dans les campagnes, mais vous l'apprendrez par le prochain arrivage. Je suis en état de vous assurer que le Steamer qui emporte cette lettre emporte aussi au comité de secours la somme de £7,000 en sus des avances déjà faites. J'ai la plus ferme opinion qu'au moins £20,000 seront bientôt recueillis en faveur de nos malheureux concitoyens. »

Un autre correspondant écrit:—

« Je vous envoie une liste de souscriptions reçues à Londres jusqu'à hier soir [18 juillet] auxquelles nous nous attendons qu'il sera fait un ajouté considérable. A Manchester on a recueilli aux environs de £5000; à Glasgow à peu près £2,000; à Liverpool seulement £1000. A Birmingham, d'après ce qui nous arrive, la tentative de faire une assemblée a manqué. »

Nous avons à ajouter que la France ne sera sans doute pas en reste de libéralité vis-à-vis d'un pays fondé de son plus pur sang et qui lui appartient encore par tant de côtés sensibles, la langue, les mœurs, la religion et l'origine.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Le R. P. Vaures, pénitencier français de la basilique de Saint-Pierre, a été élu provincial de son ordre. C'est un bien juste hommage rendu à sa piété, au zèle éclairé et à l'infatigable charité de ce religieux, dont tous les Français, qui ont visité Rome connaissent particulièrement la parfaite bienveillance.

FRANCE.

— Nous lisons dans la *Gazette du Midi*, sous la date de Marseille, 3 juin: « Deux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul viennent de s'embarquer aujourd'hui pour Naples. Dans le courant de mai, il est parti plusieurs de ces dames pour Alger, Smyrne et Alexandrie. Le dernier paquebot de l'Etat a conduit à Civita-Vecchia Mgr. Kenrick, évêque de Philadelphie (Etats-Unis). Il avait été précédé peu auparavant par Mgr. de la Hallandière, évêque de Vincennes (Etats-Unis). »

Le journal protestant *l'Espérance* fait le tableau suivant de *Pentente cordiale* qui règne parmi ses co-religionnaires:

« Les uns, sincères, zélés, mais indépendants à l'excès, ne peuvent supporter ni aucun joug, ni aucun retard; soit que convertis du catholicisme, ou plutôt de l'incrédulité, ils n'aient que peu ou point de sympathie pour ce qui est purement protestant, et tiennent à l'honneur de décliner tout autre nom que celui de chrétien; soit que protestants de naissance, mais plus logiciens que théologiens, ils veulent faire triompher les principes en faisant abstraction des faits, ils sont attachés à l'Évangile, ils en veulent le triomphe dans le monde; mais ne parlez pas d'autre chose, vous les étonneriez ou vous les effrayeriez; ils ne font que fort peu de cas de l'Église! Qu'importent, disent-ils, les questions de forme? la foi, la vie, voilà l'essentiel; nous nous inquiétons peu du reste. Certes, ils le peuvent bien; quand ils trouvent l'Église sur leur route, ils la heurtent du pied, et passent, selon les circonstances, ou dédaigneusement à côté ou hurdiment dessus. Les autres, au contraire, se préoccupent trop d'organisation; si un rouage manque à la machine, ils la craignent irréparable; et si une tache se trouve à un corps, ils l'estiment souillé pour toujours et s'en éloignent comme d'un cadavre. Les uns ne tiennent pas assez aux formes, les autres y tiennent trop; les premiers sont trop larges, les seconds trop étroits: les uns et les autres quittent l'Église pour des motifs divers, souvent même opposés; mais enfin ils la quittent, et s'en vont former, ceux-là, des troupeaux où la doctrine est tout et la discipline rien; ceux-ci des troupeaux de l'Église où la doctrine est si étroite et la discipline si rigoureuse que ceux qui sont dehors n'entrent pas, et que ceux qui sont dedans étouffent. »

Sur la question de savoir si l'Église protestante peut se séparer de l'Etat, *l'Espérance* répond:

« Nous le déclarons avec une conviction profonde: pour qui connaît les hommes et les choses, les besoins et les situations, la séparation aujourd'hui, est impossible, parfaitement impossible: réalisée en détail, elle créerait mille sectes; réalisée en masse, elle amènerait un inextricable désordre. »

Et plus loin:

« Nous croyons que les partisans de la séparation, envisagée comme devoir absolu, ne sont pas suffisamment préoccupés du besoin de l'union et du scandale d'un morcellement sans fin, d'un atomisme illimité, d'un individualisme qui nous menace d'une Église par personne. »

L'aveu est clair. Que l'appui de l'Etat manqué au protestantisme, et le protestantisme se perdra dans d'inextricables désordres, dans un morcellement sans fin: il n'y aura plus d'Église protestante, mais bien une église par protestans. N'est-il pas étrange qu'une telle situation ne puisse éclairer même les hommes qui la signalent? Ils ont des yeux et ne voient point: *oculos habent, et non videbunt*.

IRLANDE.

Dublin, le 26 juin.— Les évêques catholiques, réunis en conférence au séminaire de Maynooth, se sont encore occupés hier de la question de

des nouveaux établissemens académiques. Les prélats ont déclaré que leur opinion sur ce bill n'a point changé, et qu'ils adhèrent de tout point au mémoire et à la résolution à l'appui, adoptés à l'unanimité dans la précédente conférence. Après mûre délibération sur la question de savoir si on présenterait une pétition au parlement contre le bill, leurs seigneuries ont jugé qu'il n'était pas de leur dignité de faire une telle démarche auprès de la législature; toute décision à cet égard a été en conséquence ajournée.

L'assemblée s'est ensuite occupée de divers objets et entre autres des dispositions à prendre par suite de l'augmentation de l'allocation accordée au séminaire de Maynooth.

ALLEMAGNE.

—Le *Journal des Débats* nous donne des nouvelles de l'Eglise catholique allemande. Cette feuille, qui la première a publié le *Credo* de M. Jean Ronge, a visiblement perdu beaucoup des espérances que ce document avait dû lui faire concevoir. Voici, en effet, le langage qu'elle tient aujourd'hui. Nous donnons son article en entier :

« Les dissensions intérieures parmi les catholiques dissidents de l'Allemagne prennent de jour en jour un caractère plus grave. Il ne s'agit plus d'une interprétation plus ou moins large de tel ou tel article du concile de Leipsick. Les deux chefs du mouvement religieux, M. Ronge et M. Czerski, ont commencé à se faire la guerre. Des propositions formelles sont faites au réformateur de Schneidemühl (M. Czerski) pour qu'il déclare schismatiques tous ceux qui se sont prononcés pour le concile de Leipsick, et en premier lieu M. Ronge lui-même, comme personnifiant ce même concile. M. Czerski ne serait, d'après la *Gazette de Leipsick*, que trop disposé à prêter une oreille complaisante à de pareilles insinuations, car il serait alors le seul réformateur en vogue. Disons, en passant, que le concile de Leipsick est en opposition directe avec Rome, tandis que le réformateur de Schneidemühl procède avec plus de ménagements; aussi les partisans de Czerski, au lieu de s'appeler simplement catholiques allemands, ont-ils préféré le nom de catholiques apostoliques allemands.

« Un rival bien plus dangereux pour MM. Ronge et Czerski s'élève dans la personne de M. Pribil, chef de la nouvelle secte des catholiques allemands protestants. On comprend sous ce dernier nom tous ceux parmi les catholiques allemands qui ont protesté contre la confession de foi de leurs coreligionnaires à Berlin. Les catholiques-protestants, par une réaction facile à comprendre, se rapprochent beaucoup plus des dogmes de l'ancienne Eglise catholique dissident. Déjà ils ont replacé le crucifix sur l'autel et la mère sur la tête de leur chef.

« D'après la *Gazette de Leipsick*, organe officiel de M. Ronge, cette secte ne compte qu'un petit nombre de partisans; mais la *Gazette d'Augsbourg* déclare formellement que, parmi les différents schismatiques, ce sont les seuls qui puissent acquérir quelque chance d'avenir, en absorbant successivement en eux les partisans de Czerski et ceux de Ronge.

« Abreuvé de dégoût et voyant l'ingratitude de ceux qui, lui devant leur élévation, cherchent à le détrôner maintenant, M. Ronge s'est décidé à renoncer entièrement à l'état ecclésiastique et à chercher des consolations dans le mariage. La *Gazette d'Augsbourg* annonce positivement, et en termes qui n'admettent pas le moindre doute à cet égard, que M. Ronge va très prochainement épouser la fille d'un riche négociant.

« Remarquons encore, en terminant, que les trois principales villes des bords du Rhin sont restées jusqu'à présent étrangères au mouvement religieux qui agite l'Allemagne. Cologne, Mayence et Coblenz ont fermé leurs portes aux réformateurs et les colonnes de leurs journaux aux querelles de religion.

Nous avons bien prévu que, pour M. Ronge, tout ce bruit finirait par un mariage; on sait que son heureux rival, M. Czerski, a commencé par là. Quant à M. Pribil, ce chef des *catholiques allemands-protestants*, s'il n'est pas encore marié, il le sera bientôt: nous l'affirmons.

Voilà où en sont les nouveaux réformateurs; quant à leur réforme, comme on le voit elle est finie. Ces prêtres catholiques ne pourront plus guère convertir que messieurs leurs enfans.

PRUSSE.

Berlin.—La guerre qui a éclaté parmi les adeptes du ronganisme se poursuit avec beaucoup d'animosité. La faction qui s'est rangée autour du pasteur Prybil et qu'encourage, dit-on, une auguste protection, garantit et déborde déjà celle qui a accepté de Ronge le symbole de Leipsick. Celle-ci se décompose par l'effet de ses discordes intérieures, au point que son fondateur songerait lui-même à s'en retirer, en épousant une riche héritière, et renoncerait à tout ministère ecclésiastique. L'on ne doute guère que Prybil et ses partisans ne se fondent bientôt dans ce qu'en Prusse on appelle l'Eglise évangélique.

SUISSE.

—Les RR. PP. Simon et Burgstaller, de la Compagnie de Jésus, l'un ancien provincial, l'autre missionnaire distingué, sont arrivés le 26 juin à Lucerne, pour y prendre possession de l'établissement qui leur est destiné.

—Les habitans du canton de Zug, au nombre de plusieurs milliers, se sont rendus en pèlerinage sur le tombeau du P. Nicolas de Fluë; les préposés des communes, plusieurs membres du gouvernement et tous les prêtres, un seul excepté, s'étaient joints au pieux cortège. Le P. Véréconde, dans un discours éloquent, exhorta ses nombreux auditeurs à rendre à Dieu de justes actions de grâces pour la victoire signalée qu'il leur a fait remporter. Après l'office divin, les Unterwaldois reçurent leurs fidèles al-

liés dans leurs demeures et leur donnèrent l'hospitalité la plus cordiale. Tous se promirent une fidélité à toute épreuve, tous jurèrent de combattre ensemble jusqu'à la mort pour la défense de leurs droits, de leur liberté, de leur religion.

—Dimanche, 8 juin, le bourg de Rorschach, canton de Saint-Gall, a vu célébrer dans son église catholique une solennité d'une nature aussi rare que touchante. Un vieillard de 72 ans, M. Jean-Ulric Signer, de Teuffen, canton d'Appenzell, Rhodes extérieures, y célébra sa première messe. Il avait été pendant longues années ministre protestant et avait, en cette qualité, desservi plusieurs paroisses dans sa patrie, ainsi qu'au canton de Thurgovie, sans être parvenu à tranquilliser sa conscience sur la rectitude de sa foi. D'innombrables et d'incroyables obstacles mirent la fermeté de son caractère, ainsi que la sincérité de son retour à l'Eglise, à de bien rudes épreuves dont, par la grâce de Dieu, il sortit triomphant. La vocation au sacerdoce et l'ordination ecclésiastique en devinrent la récompense.

Ami de la Religion.

—On lit dans l'*Union Suisse* :

« NN. SS. les évêques de Fribourg et de Sion avaient sollicité la grâce de M. Steiger auprès du gouvernement de Lucerne. »

Ami de la Religion.

PROVINCES RHÉNANES.

—Dans la soirée du 24 juin, à l'occasion de la fête de Mgr. de Geissel, coadjuteur de la métropole de Cologne, la bourgeoisie de cette ville a donné au vénérable prélat une brillante sérénade. Plus de 6,000 personnes se sont réunies sous les fenêtres du palais archiepiscopal, et la musique du 25^e régiment a fait retentir l'air de morceaux d'harmonie. A la fin de chaque morceau, 200 membres de la société chorale exécutaient une pièce de musique vocale; puis la musique militaire reprenait: on a ainsi continué jusqu'à onze heures du soir.

Pendant que duraient ces ravissans concerts, une députation des habitans les plus notables de la ville est allée présenter à Mgr. l'archevêque-coadjuteur, l'hommage de son respect et de son dévouement. Mgr. l'archevêque a accueilli la députation avec une extrême bienveillance; son émotion était visible à la vue des témoignages de sympathie dont il était l'objet, et de l'allégresse qu'exprimait la foule réunie devant son palais. Après avoir reconduit la députation, le prélat s'est montré au peuple qui le demandait à grands cris, et du haut balcon il lui a adressé de pieuses exhortations.

Gazette de Metz.

MONT-LIBAN.

—Une trêve a été signée entre les Druses et les Maronites; ces derniers ont beaucoup souffert; ils ont perdu plus de 2,000 personnes, au nombre desquelles les femmes, les enfans, les vieillards figurent en majorité. Les pertes des Druses s'élèvent environ à 1,000 personnes, la plupart hommes valides. Tous les villages chrétiens des districts mixtes ont été brûlés, les moissons ravagées, les mûriers détruits; en un mot, la ruine est complète. Notre consul, M. Poujade, au milieu de ces douloureuses conjonctures, a été admirable de courage, d'activité, de charité. Il a été heureusement secondé par M. du Paquet, commandant du brick le *Cerf*, qui a mis toutes les provisions de son bord à la disposition des malheureux montagnards.

Les Lazaristes d'Antona, obligés de renvoyer leurs élèves, ont fait de leur collège une maison de secours où ils ont consacré toutes leurs ressources à alimenter les affamés.

Ami de la Religion.

ORIENT.

—D'après des nouvelles de la Syrie, en date du 3 juin, les Maronites, quoique vainqueurs dans le principe, ont fini par succomber; ils ont été chassés des trois districts mixtes de Seïuf, Girard et Gerd. Les horreurs commises par les Druses et les Turcs sont inouïes. Des milliers de chrétiens ont été massacrés ou chassés de leur pays. Plus de cent villages et une vingtaine de couvens ont été brûlés.

Les districts du Liban, habités entièrement par des chrétiens, sont encore en armes. Grâce à l'intervention des consuls, un armistice a été conclu le 1er juin entre les Druses et les Maronites, en attendant les dépêches de Constantinople.

ILE BOURBON.

—Une lettre de Saint-Denis, du 21 mars, annonce que deux missionnaires, MM. Deniaud et Cotain, arrivés dans cette colonie, se disposaient à aller prêcher l'Evangile à Madagascar.

« On est inquiet, dit la correspondance, sur le sort réservé à ces apôtres. En 1829 ou 1830, M. de Solage, vice-préfet apostolique, entreprit une sainte mission dans la grande île, et mourut victime de son zèle. Les Houvas ne firent contre lui aucune attaque; mais le courageux missionnaire ayant persisté, malgré les avis que lui donnaient les traitans, à s'avancer dans l'intérieur des terres, se trouva bientôt au milieu des forêts marécageuses, sans guide, sans ressources. Défense avait été faite à tous les chefs de villages de lui faire accueil ou de lui donner des vivres. M. de Solage en fut réduit à manger des racines; sans asile, privé de tous les soins que le climat, il fut pris de la fièvre et périt misérablement. »

SAËE.

—Le professeur Wigand, de Dresde, se faisant président de la communauté des séparatistes prétendus catholiques, vient, par ordre du ministre des cultes, d'être appelé en justice, pour avoir, contrairement à la défense du Gouvernement, autorisé la célébration d'un mariage par le prêtre apostat Eicknorn. Celui-ci, de même que le tailleur Sérj, dont il avait béni le mariage, ont éga-

lement été mis en cause, et le professeur Wigard aura en outre à répondre de quelques baptêmes qu'il a laissé faire par ces prêtres vagabonds, dont le gouvernement saxon ne reconnaît pas le caractère. *Ami de la Religion.*

ÉTATS-SARDRES.

— Un beau trait de pieuse libéralité est mentionné par la *Gazette piémontaise*. M. l'abbé Prosper Barberis, chanoine de la cathédrale et procureur général du séminaire d'Asti, a fait à l'évêque du diocèse, Mgr. Ph. Artico, une donation de 50,000 fr. Cette somme doit être employée à ériger dans l'enceinte du séminaire, auquel le vénérable pontife a récemment procuré la précieuse visite du roi de Sardaigne, une église dont cette maison avait besoin pour l'exercice du culte, et qui manquait à la piété des élèves.

Ami de la Religion.

COCHINCHINE.

— Le *Nordman*, journal de Lisieux, donne des nouvelles de trois ecclésiastiques du département du Calvados, qui sont en mission dans la Cochinchine; l'un, M. Dominique Lefebvre, qui est actuellement évêque d'Isouropolis; l'autre, M. Jeanne, de Caen, où il a été vicaire de la paroisse Saint-Ouen; le troisième, M. Ducloux, d'Orbec. Le premier, arrêté par des édits du roi de la Cochinchine, a dû être envoyé à Hué, devant le roi. M. Jeanne était parvenu à se soustraire aux poursuites des mandarins, ainsi qu'un de ses confrères, M. Fontaine. Quant à M. Ducloux, qui avait été arrêté l'an dernier, il avait été réclamé par le gouvernement français. On espère qu'il en sera de même à l'égard de M. Lefebvre et de ses confrères, l'amiral Cécille ayant été informé à temps de cet événement.

CHINE.

— Nous avons déjà dit que des nouvelles récentes venues de Chine annonçaient la révocation des édits qui proscrivaient l'exercice de la religion chrétienne dans ce vaste empire. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le numéro du 20 juin d'un journal anglais ordinairement bien informé sur ces matières, *Allen's Indian mail*.

« Il circule un rapport assez généralement cru, que l'empereur de la Chine est disposé à tolérer la profession et la propagation de la religion chrétienne dans ses domaines. Ce n'est pas à nous de spéculer sur les résultats possibles d'une pareille tolérance; mais si le rapport est vrai, les amis de l'humanité ont vraiment lieu de s'en réjouir. C'est déjà pour nous un grand sujet de joie de contempler les grands avantages qui doivent résulter pour notre commerce et nos manufactures, de l'accès de ce vaste empire aux entreprises de nos marchands: et assurément nos sentimens ne doivent pas être moins vifs ni moins sincères dans ce qui concerne la conversion probable de ces myriades d'habitans au christianisme. Partout où la religion chrétienne sera tolérée elle avancera, sinon avec la rapidité qui signala ses triomphes dans les âges apostoliques, du moins d'un pas sûr et ferme. Si un événement tel que celui de l'introduction permanente du christianisme en Chine a lieu, ce sera certainement le plus remarquable de notre siècle, et celui duquel il aura le plus sujet de se réjouir. »

Ami de la Religion.

NOUVELLES POLITIQUES.

— Le tambour souterain qui devait transporter les dépêches avec une vitesse de 100 lieues à l'heure; l'omnibus aérien de M. Hanson, et le grand tunnel sous la manche, sont déjà devenus *rococos*. Il ne s'agit de rien moins aujourd'hui que d'établir, au moyen d'un fil conducteur, une correspondance électrique entre le Canada et la côte d'Irlande! L'auteur de ce projet gigantesque est Américain, c'est tout dire. Voici comment il propose d'établir son télégraphe électrique.

On prendrait un fil de cuivre de la grosseur d'un tuyau de pipe. On l'enroulerait convenablement de corps isolants et on l'enroulerait sur des dévidoirs en grand nombre, probablement à cause de la longueur du fil. Ces dévidoirs seraient mis à bord d'un bateau à vapeur qui s'en irait à Halifax, dévidant tout le long du chemin, comme Ariane dans le labyrinthe. Le fil, par son propre poids, descendrait au fond de la mer, jusqu'à ce qu'il rencontrât une couche d'eau d'une densité égale à la sienne; là il serait à l'abri de tout accident, et il n'y aurait plus à craindre que la rupture du fil par le fait même de sa pesanteur, ou la destruction de l'enveloppe isolant qui doit le recouvrir.

Ce sont là deux graves obstacles au projet en question, car les réparations dans l'un ou l'autre des cas seraient difficiles. Toutefois, l'auteur du projet n'a pas laissé que de faire des calculs, et il a trouvé que le steamer *Great-Britain* pourrait porter tout seul la longueur nécessaire du fil de cuivre, et qu'il n'en faudrait pas pour plus d'un million de dollars (5 millions de francs environ.)

Lors de l'établissement des télégraphes électriques sur des poteaux, la question s'est élevée si les alouettes, en venant se percher sur le fil, n'entraveraient pas les communications. L'auteur américain du télégraphe transatlantique ne parle pas du cas où les baleines viendraient à toucher le sien.

IRLANDE.

— La terreur règne dans plusieurs parties de l'Irlande. Les comtés de Wicklow, de Fermanagh, de Cavan et de Leitrim sont en proie à la plus vive agitation. Un meurtre commis, le 23 juin, sur un magistrat de Cavan, a failli amener de sanglantes collisions entre les habitans catholiques et protestans de ce dernier comté. La victime du crime était un des chefs du parti orangiste, un des hommes les plus hostiles aux papistes, qui, à ce qu'il paraît, ont eu souvent à se plaindre de lui dans la manière dont il leur rendait

la justice comme magistrat du comté. De ce que la victime est protestante, les orangistes en ont conclu que l'assassin devait être catholique, et qu'il s'agissait d'un acte de vengeance dont tous les catholiques étaient complices et devaient être solidaires.

Il paraît cependant, d'après tous les renseignements pris jusqu'à ce jour, et quoique le meurtrier de M. Booth n'ait pas encore été arrêté, que l'assassin n'était pas catholique et qu'il ne s'agirait d'ailleurs que d'une vengeance toute personnelle. La position de M. Booth ne permet pas de croire que ce soit là un de ces crimes qui affligent si souvent l'Irlande et qui s'exécutent sous la direction et la protection de sociétés secrètes organisées pour venger le fermier de l'odieuse conduite de lands-lords que des écrasés, les ruinent et les réduisent à la mendicité en les évinçant de chez eux.

Les opinions exaltées de M. Booth ont seules contribué à donner une couleur religieuse à cet assassinat, commis un dimanche, sur une route couverte de passans, en plein soleil, alors qu'on revenait du service protestant. Au moment où M. Booth a été atteint mortellement dans sa voiture, où il était avec sa femme et ses enfans, plusieurs personnes, pour la plupart protestantes, se trouvaient sur les lieux sans qu'aucune d'elles ait osé porter la main sur le meurtrier; mais la nouvelle ne s'est pas plutôt répandue que le mot d'ordre a été donné à tous les orangistes, dont plusieurs se sont mis en vain à sa poursuite.

Univers.

ESPAGNE.

— *El Clamor público*, dans un supplément à son numéro du 25, annonce en ces termes l'arrestation de deux de ses rédacteurs:

« Ce matin ont été arrêtés MM. D. Fernando Dorridi et de Juan Perez, le premier directeur, et le second rédacteur du *Clamor público*, sur un ordre verbal du président du conseil des ministres, ordre exécuté par D. Francisco Chico et par un abjurant de place. Le motif de cet emprisonnement, d'après ce qu'on dit ces derniers, est l'article intitulé: « Un chapitre de l'histoire du héros d'Ardoz, » publié dans notre numéro d'aujourd'hui. »

Le lendemain 26, à trois heures du matin, les deux rédacteurs étaient enlevés de Madrid sous bonne escorte de cavalerie et de garde civique, et conduits dans la direction de Cadix.

Ce fait occupe beaucoup la presse de Madrid et soulève les plus vives récriminations contre le Cabinet. A l'exception du *Heraldo* et de la *Postdata* feuilles ministérielles, tous les journaux désapprouvent la conduite tenue envers les rédacteurs du *Clamor público* et la déclarent un attentat inouï contre la sécurité individuelle et la liberté de la presse. Les deux journaux ministériels ne croient pas que la cause de ce fait soit l'article dirigé par le *Clamor* contre le général Narvaez, mais ils parlent de plans de bouleversement conçus par les ennemis du pouvoir actuel, et qui devaient être mis prochainement à exécution. Le *Heraldo* lui-même refuse du reste de croire que les deux rédacteurs du *Clamor público* puissent être compromis dans cette affaire.

Ami de la Rel.

SUISSE.

— Le docteur Steiger a réussi, le 19 juin, à s'échapper de sa prison. Le 20, à huit heures du matin, il était à Zurich, de là, il est parti pour Frauenfeld, en Thurgovie. L'évasion du docteur Steiger a été favorisée par ses trois gardiens, qui ont fui avec lui en adressant à la police de Lucerne une lettre qui se termine ainsi:

« Nous avons accompli spontanément et de propos délibéré la délivrance du docteur Steiger. Nous n'avons aucun complice à Lucerne. Un autre canton nous avait fait passer une douzaine de passe-partout dont aucun ne pouvait aller; mais une circonstance heureuse vint à notre secours. Lundi dernier, le gardien de la tour fut obligé de partir pour Hirtzkirk; il confia la clé de la prison de Steiger au caporal Birrer, comme second gardien. Celui-ci compara cette clé avec neuf des douze, et s'aperçut qu'il ne fallait qu'un léger changement à une, que Birrer fit, et ouvrit la porte. Ne cherchez donc aucun complice, ce serait peine inutile. Nous disons cela pour que personne ne soit exposé à des tourmens inutiles. »

Il paraît certain, dit le *Globe*, que le gouvernement de Lucerne a favorisé lui-même cette évasion.

Ami de la Religion.

AMÉRIQUE.

Les incendiaires.— Le fatal triomphe remporté, le 19, par les incendiaires, semble leur avoir donné une nouvelle ardeur. A New-York, depuis lors, nous n'avons pas eu moins de deux incendies par jour, en moyenne. A Boston, vendredi, les malheureux pompiers ne savaient à quel tocsin répondre. Il a sonné dans sept rues différentes, en moins de sept heures. Il n'est pas un journal qui n'ait à raconter l'incendie, plus ou moins considérable, de sa localité grande ou petite. C'est une véritable épidémie dont chaque victime, il est vrai, ne s'évalue qu'à quelques milliers de dollars; mais il y en a tant qu'il suffit, au train dont on y va, de deux ou trois jours pour arriver au million.

Courrier des Etat-Unis.

— On parle fréquemment du poisson à dard (l'espadon), et de la force avec laquelle il peut frapper un navire; il n'y a peut-être pas d'exemple des îles Sandwich, l'*Ami (the friend)*. Dans le printemps de 1842, le navire baleinier américain, le *William Penn*, partit des îles Sandwich, et après quelques jours de mer une voie d'eau se déclara. Le navire alla relâcher aux îles de la Société. En le virant, on trouva, à quelques décimètres au dessus de la quille, le dard d'un espadon entré à dix pouces et demi dans le côté du navire, 3 pouces de cordage en sap, 4 pouces de bordage de chêne, 2½ pouces de végétal en chêne, et 1 pouce de bois de pin.

LA FIDÉLITÉ BÉNIE.

SUITE ET FIN.

Cependant Théodoret fit les préparatifs du départ. Il écrivit à l'évêque d'Égée, lui racontant ce que Marie avait souffert jusqu'à cette époque. Il le pria aussi d'apporter tous les soins possibles pour la faire parvenir promptement et sûrement dans les bras de son père.

Théodoret pouvait compter avec assurance sur ce pontife. La manière, dont les évêques de tous les pays traitèrent les malheureux réfugiés de Carthage, est fort édifiante et prouve combien la charité chrétienne est active et ingénieuse.

Par leurs informations, par leurs constans efforts, ils parvinrent à rassembler un grand nombre de ceux que la cruauté de Genséric avait éloignés de leur patrie et dispersés dans des contrées lointaines.

Si, aux extrémités du Pont ou de l'Arménie, par exemple, il y avait un époux gémissant de la perte de sa fidèle épouse, celle-ci appelée d'Italie lui était bientôt rendue. Un père dans ces régions éloignées, pleurait-il l'absence d'un fils qu'il croyait mort, son enfant amené des Gaules, venait bientôt réjouir la vieillesse de son père. Une mère exilée à l'une des extrémités de la terre, était-elle affligée sur le sort de sa fille chérie ; celle-ci mendiait-elle dans les rues de Rome, déplorant l'éloignement de sa mère ; par les soins charitables des évêques, la fille était envoyée vers sa mère dans un pays dont auparavant elle n'avait pas même entendu prononcer le nom.

XI.

Toute la ville de Cyr voulut voir partir Rufine et Marie. Le lendemain matin, la foule se réunit devant l'habitation de l'évêque : jeunes, vieux, grands, petits, tout y était.

Accompagnées des diaconesses, Rufine et Marie prirent congé du pieux évêque. Il leur remit la lettre qu'il avait faite pour Egée. Il y ajouta de l'argent pour le voyage, leur donnant aussi un guide sûr, pour les accompagner jusqu'à leur destination. Puis il leur fit ses adieux avec attendrissement :

— Vierges du Seigneur, dit le vénérable pontife, vous nous avez donné un bel exemple de vertu. Continuez à vous conduire en véritables chrétiens, dans la terre d'Orient ; partez sous la protection du Dieu Tout-Puissant, qui vous a déjà comblées de tant de bienfaits. Le souvenir de la fidélité de Rufine restera parmi nous ; il sera transmis à la postérité, avec celui de la fille d'Eudémon.

— Marie ! à Carthage vous ne connaissiez pas le cœur noble de Rufine, aussi bien qu'aujourd'hui ; votre père, tout vertueux qu'il était, n'avait pas su non plus l'apprécier ; car il n'aurait pas laissé languir dans l'esclavage cette créature que rehaussent tant de nobles qualités. Les maux que vous avez soufferts ensemble ont trahi les vertus que sa modestie tenait cachées, et vos malheurs vous ont été à vous-même des plus grands avantages.

— Maintenant, Marie, vous serez en état d'apprécier le bonheur de vivre auprès d'un père. Le titre de fille vous sera bien plus doux, lorsque ce nom chéri sortira de la bouche de l'auteur de vos jours.

— Vous oublierez bientôt vos malheurs, comme si vous ne les aviez jamais essayés ; ou plutôt vous les regarderez comme les plus beaux instans de votre vie ; car ils ont élevé votre âme et sont rendus plus agréables aux yeux du Tout-Puissant.

— Au milieu des événemens qui vous ont éprouvée, vous avez appris jusqu'où doit aller la compassion envers les malheureux ; car, ma fille, la touchante vertu de la charité s'acquiert surtout dans les grandes infortunes. Par votre malheur, vous êtes accoutumée à mettre en Dieu toute votre confiance. Vous n'éprouverez sans doute plus d'aussi grandes misères ; mais vous aurez encore souvent dans le cours de votre vie des contrariétés passagères à supporter. Souvenez-vous alors que les tribulations épurent la vertu, comme les vents du nord purifient l'air, comme les pluies fécondent la terre.

— Rappelez-vous toujours dans les épreuves que la divine providence pourra vous envoyer encore, comment elle vous a retiré de votre profonde infortune. Que des maux plus petits ne vous abattent pas, tandis que vous en avez combattu victorieusement de plus grands. Dans votre affliction, votre joie fut en Dieu, c'est lui qui a éché vos larmes et mis un terme à vos douleurs. Dans votre prospérité, Marie, n'oubliez jamais cette joie sainte, cette consolation pure, que l'on goûte dans le sein de la providence céleste. Elle a été votre asile, dans les jours de deuil et de tristesse, qu'elle le soit encore dans les jours du bonheur !

Le prélat avait cessé de parler. Les deux jeunes vierges étaient prosternées à ses pieds. Tout le peuple se jeta aussi à genoux, implorant la bénédiction de son premier pasteur. Théodoret leva les

moins vers le ciel :

— Que le Dieu tout-puissant, dit-il d'une voix forte, répande ses bénédictions les plus abondantes sur ces deux enfans de sa Providence ! Que sa divine protection les accompagne en tout lieu, et que ses saints anges les guident et les conduisent jusqu'au terme de leur voyage !

Après avoir prononcé ces paroles, le pontife bénit Marie, Rufine et tout le peuple.

Il y eut un moment de recueillement et de silence, qui fut suivi d'acclamations de joie et de cris d'allégresse. Marie eût voulu témoigner aux bons habitans de Cyr, combien elle était touchée de tant de démonstrations d'attachement ; mais sa voix était trop faible, et son cœur trop ému pour se faire entendre. Elle eût dit : — Dieu vous récompensera de votre généreuse conduite ; je le prierai pour vous, comme je vous conjure de continuer à le prier pour nous et pour mon père. — Puis, se tournant vers l'évêque, elle lui demanda, en versant des larmes d'attendrissement et de reconnaissance, de vouloir bien être, près de son peuple, l'interprète de ses sentimens.

Une foule immense accompagna les vierges chrétiennes en chantant les louanges du Seigneur, en célébrant sa gloire et ses bontés ; chacun répétait aussi les éloges de la fidélité de Rufine et de la vertu de Marie. Elles furent ainsi conduites comme en triomphe dehors de la ville, où elles étaient jadis entrées comme de pauvres esclaves.

XII.

Le voyage fut heureux. L'évêque d'Égée reçut Rufine et Marie avec tant de bienveillance qui leur eût presque semblé qu'elles étaient encore chez Théodoret. L'évêque s'occupait aussitôt de chercher les moyens de faire parvenir les deux jeunes chrétiennes, au but de leur voyage ; et il fournit généreusement à tous leurs besoins, pour le peu de jours qu'elles passèrent à Egée. C'était précisément l'époque d'une grande foire dans cette ville de Cilicie, et un nombre considérable de vaisseaux, venant de l'Occident, étaient dans le port. L'évêque profita de cette occasion favorable ; il s'entendit avec le patron d'un navire qu'il connaissait particulièrement, et il lui confia Rufine et Marie, pour les conduire à leur destination.

Elles n'eurent aucun événement fâcheux à essayer, durant tout le cours de la traversée, et des agrémens d'une heureuse navigation, sous un ciel pur et par un grand calme de la mer, firent maître de douces émotions dans l'âme de Marie. Les beautés de la nature la ramenaient facilement vers les beautés de la vertu, et élevaient son âme jusqu'à l'infinie et éternelle beauté.

Les vagues, sillonnées par le navire, s'entrechoquaient-elles avec fracas, Marie disait en elle-même en souriant :

— Oh ! je ne vous crains pas, quand bien même vous vous amoncelleriez au-dessus de nos têtes comme des montagnes menaçantes. Le Tout-Puissant qui m'a sauvée des flots bien plus périlleux de la vie, peut aussi facilement me garantir contre les dangers de la mer en courroux. Un seul signe de sa volonté applanirait les ondes comme une plaine immobile.

Les vents enflaient les grandes voiles avec bruit ; alors elle murmurait tout bas : — Mon amour pour Dieu, ma reconnaissance pour ses bontés infinies remplissent bien mieux mon cœur.

Lorsque le vaisseau marchait avec rapidité : — O mon Dieu, s'écriait-elle, ta Providence toute-puissante me porte aussi rapidement vers mon père. — Ou bien : — Mon âme s'élançait vers vous, ô mon Seigneur et mon Dieu, avec plus de vivacité que ce navire n'est poussé vers le rivage !

Rufine et Marie se retiraient souvent dans l'intérieur du vaisseau, pour pouvoir mieux s'y entretenir des aimables effets de la puissance céleste. Marie disait alors à son amie :

— Eussions-nous jamais pu croire, lorsque nous fûmes arrachées de notre patrie et exilées loin de Carthage, que nous irions un jour rejoindre notre père en Italie ? c'est à ta fidélité que je suis redevable de ce bonheur. Elle fera l'admiration de toute l'Europe comme elle l'a fait de l'Asie. Oui, chère Rufine, je le répéterai sans cesse à mon père, il saura que c'est à toi que j'ai dû ma délivrance ; sans ton généreux dévouement, un grand nombre d'infortunés Carthaginois, qui gémissent dans l'esclavage, eussent, bien avant moi, joui du bonheur d'être rendus à la liberté. Sans toi, sans ta fidélité, Cyr n'eût jamais pris garde à ma misère, et j'eusse été obligée de passer ma vie : dans la douleur, les larmes et la servitude.

— Dans le sort nouveau que je dois à ta vertu, sois toujours mon amie et ma sœur. Mon père sera le tien. Je ne te demande qu'une chose : abstiens-toi de cette soumission que tu avais, lorsque tu étais esclave. Que ta conduite à l'égard de ton père soit désormais celle d'une fille envers l'auteur de ses jours ; et avec moi, agis com-

me avec une bonne ce...

—Je n'ai fait que mon devoir, répondit Rufine; et Dieu m'en récompense abondamment. Que son saint nom soit béni! Je ne suis pas digne de vos bontés ni de la place que vous m'accordez dans votre affection; mais je m'appliquerai de plus en plus à les mériter, je m'efforcerai d'être plus fidèle que jamais à mes devoirs envers Dieu; car je sens que c'est le moyen le plus assuré de l'être envers mes maîtres.

—O Rufine, ô ma sœur, ne parle plus de maître ni d'esclave. Tes es, comme moi l'affranchie du Seigneur. C'est la charité chrétienne qui nous a rachetés ensemble de la servitude; et je serais bien coupable et bien ingrate, si je pouvais jamais l'appeler autrement que du doux nom de sœur.

XIII.

On se dirigea vers Ravenne, résidence de l'empereur d'Occident. Plus Rufine et Marie approchaient de cette ville, plus leur joie devenait grande. Les beautés sans nombre, qui sont de l'Italie un pays enchanteur, avaient pour elles moins de charmes que l'enivrance pensée, que chaque instant les rapprochait d'un père chéri.

Ravenne s'offrit enfin à leurs yeux. Impatientes d'amour, elles franchissaient en imagination l'espace qui les séparait encore de la cité. Les doux transports de leur cœur ne peuvent s'exprimer, et elles éprouvaient cette joie vive et cette douce émotion mêlée d'impatience que l'on ressent à l'approche d'un grand bonheur.

Marie dit plusieurs fois: Qu'est-ce donc que la félicité que l'on doit éprouver en arrivant dans la céleste Jérusalem, dans le sein du Père éternel?... Si une jouissance passagère fait naître dans nos âmes des sentimens si vifs, de quels torrens de délices ne seront-elles pas inondées, lorsqu'elles entreront dans la possession des biens immortels!

Rufine et Marie traversèrent rapidement les rues. Les magnifiques fontaines, les somptueux édifices, les chefs d'œuvre de l'art attirèrent à peine leurs regards et leur attention: elles n'entrevoient partout que la douce image d'un père tendrement aimé.

Soudain, Marie s'arrêta devant une église d'une architecture imposante: "Sœur, dit-elle à Rufine, entrons un instant dans la maison de Jésus-Christ. C'est Lui qui nous a conduites jusqu'ici; il est juste nous lui fassions notre première visite."

—Oui, répartit Rufine, que Dieu reçoive nos premiers hommages! Elles entrèrent dans le lieu saint; elles y versèrent des larmes de reconnaissance; elles y prièrent avec ferveur, pour les habitans de Cyr, pour leurs généreux libérateurs et pour le vénérable évêque Théodore.

Arrivées dans le voisinage du palais impérial, elles demandèrent après le logis d'Eudémon, sans le savoir, elles n'étaient plus qu'à quelques pas de son habitation. Rufine dit alors à Marie:

—La joie subite de votre père, en vous voyant, pourrait lui être funeste; permettez-moi de me rendre d'abord seule auprès de lui; je le préparerai au bonheur dont il va jouir; vous viendrez quelques instans après." Ces paroles plurent à Marie. Elle admira la prévenance et la délicatesse de celle qui allait être sa sœur. —"Va, lui dit-elle; tu mérites de voir la première mon père chéri, qui sera désormais le tien."

Rufine franchit le seuil de la porte. Elle trouve Eudémon seul. Il la reconnaît à l'instant, et il éprouve une surprise extraordinaire et une joie extrêmement vive; sa première pensée, en voyant son esclave, fut qu'il pourrait sans doute obtenir d'elle quelques renseignemens sur le sort de sa fille.

Il lui demande précipitamment si elle n'a rien à lui apprendre de Marie?

"Marie est en vie, dit Rufine. Je suis envoyée vers vous pour vous annoncer cette bonne nouvelle, et pour vous dire que son plus ardent désir est de venir se jeter dans les bras de son père."

EUDÉMON. Oh mon Dieu, que ta miséricorde est grande! Tu me rends sur la terre la plus chère, la plus touchante image de mon Augustine! —Mais, dis-moi, où est Marie? Qu'est-elle devenue? Serait-il possible qu'elle me fût rendue?... tu ne me réponds pas!... Ne faut-il que de l'or pour la racheter?... ou bien aurait-elle contracté quelque nœud inviolable, et serait-elle pour jamais obligée de vivre loin de son père?... Tu parais hésiter! confie-moi, sans crainte tout ce qui concerne ma chère enfant.

Rufine.—Ne vous alarmez point; votre fille peut vous être rendue. Le ciel vous l'a conservée, pour qu'elle soit l'ornement, la consolation, le soutien de votre vieillesse.

EUDÉMON.—Dis-moi donc où elle est?

Rufine.—Je l'ai vue dans une ville de Syrie.

EUDÉMON.—Hélas! Elle y est esclave sans doute? Tout ce que j'ai pu apprendre, c'est qu'elle avait été vendue par les Tanlades à des marchands dont je n'avais pu même découvrir la nation. La désolation, tu le sais, était si grande alors à Carthage!

Rufine.—La renommée ne vous a pas trompé.

EUDÉMON.—Et Marie est encore dans l'esclavage?

Rufine.—Sa vertu dans la servitude même, a su lui gagner tous les cœurs. Oh, oui! c'est l'image de votre Augustine.

EUDÉMON.—De grâce! réponds-moi! est-elle encore esclave? Parle, ne crains pas de favoriser le sentiment de l'amour paternel. Je suis déjà très-heureux, puisque j'apprends qu'elle existe encore. Quelque soit le prix de sa rançon, je parviendrai à réunir la somme exigée, dussé-je aller la mendier dans toutes les villes de l'Europe!"

En cet instant, Marie entra. —Mon père!... Mon père!... S'écria-t-elle... Elle était dans ses bras!...

C'est alors qu'eut lieu la scène la plus attendrissante; ce fût un moment de bonheur qu'on ne peut exprimer; ce fût une de ces effusions touchantes de surprise, de joie, de reconnaissance, qu'il faut avoir éprouvées, pour en avoir une idée.

Après ces premiers épanchemens de l'amour filiale, Marie se jeta dans les bras de Rufine.

—Mon père, dit-elle, voici celle qui m'a sauvée! C'est sa fidélité qui nous procure ces délicieux instans! Elle est ma sœur! qu'elle soit ta fille! qu'elle soit désormais avec nous! O mon père, dès que tu connaîtras tout ce que je lui dois, tu ne sera pas contraire à mes vœux."

Marie raconta alors brièvement tout ce qui lui était arrivé, appuyant surtout sur les soins que lui avait prodigués Rufine et sur la profonde impression que sa fidélité avait produit sur les habitans de Cyr.

Rufine, confuse des éloges qui lui donnait Marie, s'était jetée aux genoux de son maître, le visage inondé de larmes. Eudémon vivement touché et pénétré de reconnaissance la releva avec bonté en disant: Dieu a béni ta fidélité; sois désormais, ma fille, comme Marie!

LIBRAIRIE CANADIENNE

D'E. R. FABRE & CIE.

RUE ST. VINCENT, N^o. 3.

Les Soussignés, très-reconnaissans pour l'encouragement qu'ont bien voulu leur accorder leurs nombreuses pratiques, ont l'honneur de leur annoncer qu'ils ont fait faire des améliorations considérables à leur LIBRAIRIE et ils osent se flatter que l'empressement qu'ils mettront à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles ils exécuteront les ordres qui leur seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celle du public en général. Ainsi, pour répondre à l'encouragement qu'ils reçoivent pour la vente des Livres à l'usage des écoles élémentaires, ils viennent d'en réduire les prix, comme suit:

	3s.	la douzaine
Syllabaires des écoles chrétiennes		
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien, avec les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne	18s.	" "
Grammaire des Frères	15s.	" "
Exercices Orthographiques mis en rapport avec la Grammaire	20s.	" "
Arithmétique des Frères	15s.	" "
Géographies " " avec 6 Cartes	18s.	" "
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada à l'usage des Frères	12s.	" "
Alphabets doubles	2s. 6	" "
Petits Catéchismes	2s. 6	" "
Instructions de la Jeunesse	16s.	" "
Testaments	18s.	" "
Psautiers de David	12s.	" "
Grammaires de l'Homond	7s.	" "

Sur ces prix, (déjà si modiques,) ils feront une remise de 5 PAR CENT pour du COMPTANT.

Outre leur immense collection de Livres, ils ont tout ce qui tient à la fourniture des Bureaux, comme Papiers de toutes les qualités, Registres, Plumes, Encre, Crayons, Ombles, Régies, Canifs, Portefeuilles, Cartes de Visite, etc.

DE PLUS:—

Chapeaux français et Bottes, Chaussures françaises pour Dames, Vin de Champagne, Kirsch, Absinth Suisse et Fromage de Gruyère.

F. R. FABRE & Cie.

N. B.—MM. F. & Cie, s'occupent dans ce moment de la distribution de leur nouveau Catalogue général. Montréal, 5 août 1845.

O. BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK " J. C. ROBILARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT,
 ORFROIS DE DALMATIQUES
 " " CHAPES.

— DE PLUS —

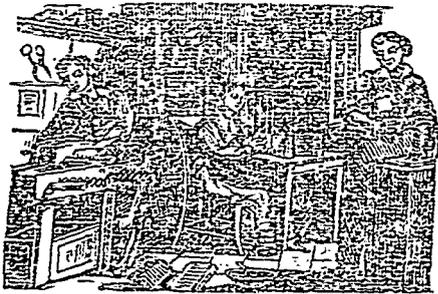
CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
 ÉTOILES PASTORALES " "
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
 FRANGES ET GALONS OR FIN
 " " OR MI-FIN,
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILARD, 32, Beaver St.
 New-York.

Atelier de Relieur.



CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue Ste. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI: —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

PROSPECTUS

DE LA
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
 Carte Géographique
 DU
 CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux, et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
 Chaque insertion subséquente, 7d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
 PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

} FRÈRES.